



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59494>

Département(s) de publication : **94, 75, 91, 92, 93, 95**

Annonce n° **24-59494**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hôpital intercommunal de Créteil

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre à bons de commandes, mono-attributaire, ayant pour objet la location ainsi que la maintenance préventive et curative des fontaines à eau du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges.

Description : Accord-cadre à bons de commandes, mono-attributaire, ayant pour objet la location ainsi que la maintenance préventive et curative des fontaines à eau du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges.

Identifiant de la procédure : 1b953726-738d-482d-a72b-5c18e5833b85

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 51510000 Services d'installation de machines et d'équipements à usage général

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39370000 Installations de distribution d'eau

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Etablissement support : Hôpital intercommunal de Créteil - 94000 Créteil Etablissement partie : Hôpital intercommunal de Villeneuve Saint Georges - 94190 Villeneuve Saint Georges

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. La date limite de remises des offres est fixée au 24/06/2024 à 12h00 heure de Paris. Les candidats n'ont aucune obligation à visiter les lieux. Les candidats posent leurs questions selon les conditions fixées au règlement de la consultation. La durée du marché est fixée à 24 mois à compter du 20.08.2024, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 20.08.2024. La notification du Marché le rend exécutoire. A l'issue de cette première période ferme, le marché peut être renouvelé tacitement 2 fois 12 mois. La durée totale du marché ne pourra excéder 4 ans. Le montant minimum des commandes sur lequel le pouvoir adjudicateur s'engage sur la durée totale du marché s'élève à 0 €HT Le montant maximum des commandes sur lequel le pouvoir adjudicateur s'engage sur la durée totale du marché s'élève à 400 000 €HT. Les candidats sont autorisés à présenter une/des variante(s). Une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Il ne sera pas engagé de négociations avec un ou plusieurs candidats. Le pouvoir adjudicateur n'auditionnera pas un ou plusieurs candidats dans le but que ceux-ci présentent leur offre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : LOT UNIQUE - LOCATION MAINTENANCE FONTAINES A EAU

Description : LOT UNIQUE - LOCATION MAINTENANCE FONTAINES A EAU

Identifiant interne : LOT UNIQUE - LOCATION MAINTENANCE FONTAINES A EAU

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 51510000 Services d'installation de machines et d'équipements à usage général

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de passer un marché complémentaire sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un

marché précédent passé après mise en concurrence. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le représentant du pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur les critères pondérés suivants :

Critère 1 - 40 points - Valeur financière de l'offre appréciée sur la base des prix du Bordereau de Prix Unitaires appliqués sur 2 scénarii
Critère 2 - 25 points - Valeur technique des fontaines appréciée sur la base du mémoire technique du candidat
Critère 3 - 25 points - Services et maintenance appréciée sur la base du mémoire technique du candidat
Critère 4 - 10 points - Développement durable apprécié sur la base du mémoire technique du candidat

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Capacités techniques et professionnelles par une attestation du candidat garantissant qu'il possède les capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché public. Références similaires par une attestation du candidat présentant un niveau d'expérience suffisant, démontré par des références similaires provenant de marchés publics exécutés antérieurement (Montant, durée, année d'exécution, identité du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre). Effectifs par une attestation du candidat indiquant ses effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement durant les 3 dernières années. Capacités d'autres opérateurs économiques - Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La description et la pondération de ces critères sont renseignés au règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du règlement de consultation ou de la procédure de mise en concurrence, le tribunal administratif compétent est, en vertu de l'article R.221-3 du Code de justice administrative, celui de Melun situé à l'adresse suivante : Tribunal administratif de Melun - 43 avenue du Général de Gaulle - 77000 Melun. Dans le cadre de cette procédure, le candidat peut, s'il s'estime lésé, présenter devant le TA de Melun un référé pré contractuel conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à L. 552-12 du CJA jusqu'à la signature du marché. Le candidat peut également faire devant le TA de Melun, un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du CJA. Un Recours pour Excès de Pouvoir prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA peut être exercé dans les 2 mois suivants la notification ou la publication de la décision du Pouvoir Adjudicateur. Un recours de pleine juridiction est ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et peut être exercé dans les 2 mois suivants la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Hôpital intercommunal de Créteil

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 177 707 049 00017

Ville : Melun

Code postal : 77000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Hôpital intercommunal de Créteil

Numéro d'enregistrement : 269 401 154 00019

Adresse postale : 40 Avenue de Verdun

Ville : Créteil

Code postal : 94000

Pays : France

Adresse électronique : cellulemarches@chicreteil.fr

Téléphone : 01 57 02 24 36

Adresse internet : <https://hopitaux-confluence.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d18a42de-742e-42b8-b93b-987f4c045746 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2024 à 11:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024